

Délibération n°2025-06-17-06-CA

Portant approbation du projet d'expertise relatif à la Réhabilitation énergétique du site de l'« IUT Gaston Berger » d'Aix-en-Provence

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 juin 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,

Vu la circulaire n° 2015-146 DGESIP B3-1 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 19 août 2015,

Considérant que la rénovation énergétique des façades des bâtiments de l'IUT sur le site de l'avenue Gaston Berger à Aix-en-Provence est inscrite dans le contrat plan Etat Région 2022-2027 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Considérant le programme de l'opération « Requalification et Rénovation énergétiques des façades des bâtiments de l'IUT sur le site Gaston Berger à Aix-en-Provence »,

Considérant le départ de Monsieur Georges LEONETTI des débats et du vote sur le sujet,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} :

APPROUVE le projet d'expertise relatif à la réhabilitation énergétique du site de l'IUT situé avenue Gaston Berger à Aix-en-Provence pour la période 2022 - 2027.

Article 2 :

Le dossier d'expertise est annexé à la présente délibération

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 16 membres présents et 14 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 juin 2025,
Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **24 JUIN 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **24 JUIN 2025**

